



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 1<sup>er</sup> juin 2010 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, André Lambert, directeur général adjoint, Michel Tremblay, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M<sup>e</sup> Richard D'Auray, greffier adjoint et M<sup>e</sup> Maude Lauzon, assistant-greffier ainsi que Claude Alain, Luc Bouvier, Louis Cabral, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Marco Lalonde, Claude Laramée, Marie-Claude Martel, Marc Pageau, Martin Potvin, Lucie Poulin, Simon Rousseau, Gilles Sabourin et Carole St-Arnaud Gaboury.

Est absent, monsieur le conseiller Joseph De Sylva.

**CAUP2010601-P1**

### **CAUCUS PRÉPARATOIRE**

**13 h 30** – Discussions sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin 2010.

- **Projet numéro 87205** - Dérogations mineures au Règlement de zonage numéro 502-2005 - 655, boulevard Saint-Joseph - Approbation - Marge avant maximale, marge latérale sur rue maximale, largeur minimale de la bande de verdure devant la façade principale du bâtiment et la largeur minimale de la bande de verdure, augmenter de 13 à 19 le nombre maximum de cases de stationnement - Refus - Réduction de 5 % à 0 % la surface minimale de stationnement devant être paysagée - District électoral de Saint-Raymond—Vanier - Pierre Phillion

À la demande du propriétaire de l'immeuble, les membres du conseil consentent au retrait du dossier ci-dessus inscrit à l'article 3.10 de l'ordre du jour.

- Monsieur le conseiller Alain Riel demande que le dossier concernant la mise en place de mesure pour obliger l'installation de toilette à faible débit dans les nouvelles constructions soit présenté au conseil prochainement.
- **10.9 Projet numéro 86892** - Implantation d'un passage pour enfants près d'un terrain de jeux et restriction au stationnement - Chemin de la Savane - District électoral des Promenades - Luc Angers

Relativement au dossier 10.9, monsieur le conseiller Luc Angers demande de revoir notre pratique quant à l'implantation et la signalisation d'un passage pour des endroits stratégiques. Il suggère que dans certaines circonstances le passage devrait être surélevé et précédé d'enseigne indicateur.

**Fin du caucus préparatoire à 14 h 10.**